



REPUBLIQUE DE GUINEE
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Avis à Manifestation d'Intérêt

Recrutement d'un cabinet pour l'exécution du plan de digitalisation des services administratifs et techniques du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL)

1) Contexte et objectifs

a) contexte :

La République de Guinée est confrontée, à l'instar des autres pays du monde, à la pandémie de la Covid 19. Outre son impact sanitaire considérable, cette pandémie a aussi de graves conséquences sur les activités économiques en général et sur les projets prioritaires du département en particulier.

Les mesures de sécurité sanitaires visant à juguler et/ou circonscrire la pandémie (fermeture des frontières, restrictions de mouvement de personnes et contrôles renforcés sur les principaux axes routiers du pays) ont entraîné une perturbation de l'offre et de la demande des produits alimentaires ainsi que des systèmes de production agricole. La baisse des activités économiques de façon globale, notamment celles liées au tourisme, à l'hôtellerie et à la restauration ont eu un fort impact sur le marché des produits frais (fruits et légumes). Depuis l'apparition de la COVID-19, la production a connu une importante baisse, constituant ainsi un manque à gagner considérable pour les acteurs desdites filières.

La structuration du Gouvernement de Transition par le Comité National de Rassemblement pour le Développement (CNRD) a jumelé les Ministères en charge de l'Elevage et de l'Agriculture en un seul département. Cette nouvelle donne entraîne donc une multiplication des charges de travail en termes de formulation, mise en œuvre et suivi-évaluation des projets et programmes des deux sous-secteurs, à la fois en termes de gestion administrative et financière, de planification et prospective, de gestion et de traitement des informations ainsi que la production de statistiques agricoles, etc.

Par ailleurs, compte tenu du contexte actuel, marqué par le regroupement des actions ciblées dans le Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN, 2018-2025) au titre, entre autres, des sous-secteurs de productions végétales et animales, le dynamisme des activités agropastorales et agrobusiness, les actions en faveur de la promotion de

l'entreprenariat agricole des jeunes et de l'autonomisation des femmes dans le secteur agricole, le Département de l'agriculture et de l'élevage reçoit par un nombre croissant de sollicitations et de projets entraînant une gestion administrative accrue avec des risques de pertes de courriers, du retard dans leur traitement, d'un déficit de suivi et évaluation des interventions, etc...

Enfin, le Ministère manque cruellement d'outils adaptés à l'ère du numérique pour digitaliser de nombreuses activités et gagner en efficacité, en efficience et en capitalisation et durabilité.

C'est dans ce contexte que le MAGEL souhaite s'inscrire dans une démarche de dématérialisation complète des services internes de ses différentes directions, que ce soit pour les tâches administratives (y compris les procédures de traitement des courriers), les services de gestion des ressources humaines et de formation, les services en charge de la gestion des projets et programmes, le suivi et de l'évaluation les projets, des services en charge de la gestion de la communication et de l'information, le système de surveillance par drone, le système de tracking des engins roulants, les plateformes de cartographie interactive et l'ouverture des données publiques agricoles etc.

Cette initiative s'intègre dans la vision de développement économique et social de la Guinée inscrite dans le Plan national de développement économique et social (PNDES, 2016-2020) et l'amélioration significative des objectifs déclinés dans la politique sectorielle. Cette initiative dénote également de la volonté du Gouvernement de Transition de s'engager irréversiblement dans un processus de dématérialisation totale des systèmes et procédures de gestion afin d'accroître le potentiel du département à l'instar de nombreux pays.

Avec l'appui des partenaires techniques et financiers sous le lead du PNUD, un Consultant international chargé de l'élaboration du plan de digitalisation des services administratifs et techniques du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a été recruté. Un rapport sur la stratégie de digitalisation a été élaboré.

Objectif général

L'objectif global visé est la migration d'une organisation matérielle vers une organisation informatique en vue de l'optimisation des performances du Département, une gestion sécurisée et durable des systèmes et procédures des services administratifs et financiers, des services techniques et projets, et du système d'information agropastorale.

La digitalisation des services du ministère devra permettre de renforcer leur efficacité, assurer un meilleur suivi et évaluation des activités mises en œuvre par les services techniques ainsi que par les projets et programmes du département. La digitalisation permettra aussi de disposer d'un système d'information agropastoral performant et accessible et de ressources humaines qualifiées et outillées pour une meilleure performance

De manière plus spécifique, il s'agira de mettre en œuvre les objectifs suivants :

a) Objectifs spécifiques :

- **OS 1 :** Dématérialiser la gestion administrative des services internes à travers le déploiement d'outils de gestion propres aux différents services
- **OS 2:** Mettre en place un centre de surveillance d'objets connectés
- **OS 3 :** Refondre et harmoniser les sites web officiels du MAGEL et déployer de plateformes digitales spécifiques
- **OS 4 :** Créer une plateforme de cartographie interactive

2) Résultats attendus

- Il est attendu un outil de gestion de courriers, qui se doit d'être une solution innovante centralisant la gestion des courriers entrants, sortants et internes
- Pour le service des ressources humaines, il est attendu un portail RH pour gérer les CV, les formations, les modifications des données administratives, les prévisions (en poste à pourvoir, notification/ présence/ absence/décès/ mission/retraite ...) avec l'utilisation des technologies USSD notamment pour les demandes d'absence
- Pour le service comptabilité et finances : une solution simplifiant la gestion comptable et financière quotidienne est attendue
- Pour l'ensemble du département, une solution de communication électronique (appels audio ou vidéo, réunions en distanciel, travail collaboratif en distanciel) est mise en place
- Pour l'ensemble du département, un espace numérique de dépôt des productions documentaires est créé
- Pour le suivi de l'ensemble des activités et opérations, des tableaux de bord digitaux avec vision 360° sont créés
- Des centres (nationaux et régionaux) de drones basés sur des capteurs pour surveiller les cultures, le sol, les champs, le bétail et les installations de stockage sont déployés et interconnectés, pour des applications phytosanitaires et fertilisants
- Un centre de contrôle est installé pour l'ensemble des appareils connectés
- Un système de tracking des engins via GPS : tracking de véhicules, de motos et de tout autre engin roulant est mis en place
- Des manuels d'utilisation d'outils sont développés (version électronique et imprimée)
- un outil de gestion du code source est créé
- Les cadres du ministère et agents de terrain sont formés.

3) Méthodologie

Le MAGEL reçoit les dossiers et présélectionne des entreprises ou des solutions proposées. Les candidats présélectionnés seront invités à faire une démonstration d'un minimum viable product (MVP). Le MAGEL privilégie des solutions déjà existantes et adaptables.

Une méthodologie détaillée sera développée par le prestataire qui précisera toutes les étapes de la mise en œuvre de la solution proposée. Le processus doit être participatif et devra impliquer toutes les parties prenantes du MAGEL.

Le développement d'une méthodologie appropriée du plan de travail et des outils de mise en œuvre cohérents avec les objectifs et résultats spécifiés dans ces TDR. L'approche doit également permettre aux services techniques du MAGEL de s'approprier de la solution et de monter en compétence.

4) Durée de la mission

Les postulants doivent soumettre un calendrier précis d'exécution complète du ou des lots pour lesquels ils ont postulé.

5) Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- ★ Une offre technique détaillée
- ★ Une note méthodologique détaillant l'approche de la mise en œuvre
- ★ Une vidéo démo de la solution proposée, s'il y a lieu
- ★ Une synthèse (maximum 5 pages) qui présente les éléments clés de la solution proposée.
- ★ un plan de service après vente

Les documents soumis doivent être en langue française.

6) Soumission du dossier de candidature

Les dossiers de candidature sont soumis en fonction des lots suivants :

Lot 1 : Dématérialisation de la gestion administrative des services internes. Il s'agit du déploiement d'outils de gestion propres aux différents services notamment :

- ★ secrétariat et gestion de courrier
- ★ les ressources humaines à savoir un portail RH pour gérer les effectifs (technologies USSD sollicitées), les CV, les formations, les modifications des données administratives, les avancements, les prévisions (poste à pourvoir, notification/ présence/ absence/décès/ mission/retraite,...)
- ★ gestion des ressources matérielles : des équipements et fournitures bureautiques (système de badges , système d'étiquettes)
- ★ la création d'un espace numérique de dépôt et consultation des productions documentaires.
- ★ la création de tableaux de bord digitaux avec vision 360° de l'ensemble des activités et opérations

Lot 2 : Mise en place d'un centre de surveillance d'objets connectés :

- ★ déploiement de centres de drones capables de surveiller l'ensemble du territoire national (systèmes basés sur des capteurs vidéos pour surveiller les cultures, le sol, les champs, le bétail, les installations de stockage ou, fondamentalement, tout facteur important qui influence la production).
- ★ installation d'un centre de contrôle de l'ensemble des appareils.

Lot 3 : Déploiement d'une solution de tracking :

- ★ Déploiement de système de tracking des engins roulants
- ★ Tracking d'engins agricoles
- ★ Tracking du parc automobile et de motos
- ★ Déploiement de plateforme de gestion et de suivi
- ★ Formation des agents et installation des kits

Lot 4 : Refonte du site web officiel du MAGEL et déploiement de plateformes digitales :

- ★ Refonte, construction et harmonisation des sites officiels du MAGEL
- ★ Migration de agriculture.gov.gn pour magel.gov.gn
- ★ Tout en respectant la charte graphique du gouvernement, le site doit être responsive avec un design attrayant.

Lot 5 : Création de plateforme de cartographie interactive :

- ★ carte des plaines, bas-fonds : précisions de délimitation, affichage des informations descriptives etc...
- ★ carte des zones d'intervention des projets (agricole et élevage)
- ★ carte de distribution des intrants agricoles à l'échelle des préfectures, sous-préfecture et districts
- ★ carte des espaces pastoraux
- ★ carte des productions Agricoles (végétales et animales)
- ★ carte des productions animales et végétales
- ★ carte des pistes rurales (nationale, régionale et préfectorale)
- ★ carte des infrastructures Agricoles
- ★ carte des maladies animales
- ★ Toutes les dataviz de cartes doivent être exportables (png, jpeg, pdf...)

Lot 6 : Sécurité et contrôle des accès au Ministère :

- ★ Installation de badgeuse sur les portes
- ★ Contrôle des accès par vidéosurveillance

7) Critères d'évaluation

Une commission d'évaluation impliquant différents experts du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (ou tout autre département pertinent) évaluera les propositions. Les évaluateurs ne sont pas autorisés à entrer en contact avec les candidats concernant leur proposition. Les évaluateurs ne pourront utiliser les informations contenues dans les propositions qu'aux seules fins de l'évaluation.

Pour des solutions qui le nécessitent, l'utilisation des technologies USSD et le paiement mobile Money sont sollicités.

Cette évaluation sera fondée sur les 4 critères suivants :

- **Pertinence** : La solution proposée répond aux besoins et contraintes techniques et opérationnels, et est susceptible d'emporter l'adhésion au sein du MAE;
- **Crédibilité** : Les éléments de preuve, scientifique ou technique, permettant d'attester la fiabilité de la solution proposée et confirmant l'atteinte des performances demandées ;
- **Viabilité** : la situation de la ou des sociétés candidates, les développements ultérieurs envisagés, les collaborations envisagées et la facilité d'appropriation par les usagers de la solution proposée ;
- **Sécurité** : la solution doit offrir toutes les garanties de sécurité et de protection des données du MAGEL.

Les candidats seront évalués par une commission d'évaluation et le candidat classé 1^{er} va faire une proposition technique et financière sur la base des TDR.

Ces candidats pourraient être invités à des entretiens techniques. Les choix finaux seront fondés sur les résultats d'évaluation, sur le coût de chaque proposition vis-à-vis du budget disponible et sur des considérations d'ordre stratégique pour le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

La sélection sera fondée sur la qualification du consultant.

8) Qualifications :

L'appel d'offre est ouvert aux cabinets, entreprises ou start-ups nationaux et internationaux spécialisés dans au moins l'un des domaines de l'informatique, du système d'information en lien direct avec l'un des lots de l'appel d'offre. Les entreprises peuvent soumettre leur proposition pour un ou plusieurs lots de façon groupée ou séparée. Toutefois, les entreprises, start-ups et cabinets locaux sont prioritaires.

Les postulants doivent avoir une ou des solutions éditeurs, prêtes à l'emploi. Ils doivent disposer de personnels qualifiés ayant des compétences et des expériences prouvées dans les domaines visés.

9) Date limite de dépôt des dossiers :

Les expressions d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat Central du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ou envoyées par courriel dans des dossiers de format ZIP à l'adresse : candidature@magel.gov.gn plus tard le **15 Mars 2022 à 10h 00**.

Conakry, le

Mamoudou Nagnalen BARRY